

Freedom Not Fear

Bruxelles – 14, 15 et 16 septembre 2012

Pour la deuxième année consécutive, le mouvement activiste international "Freedom not Fear" organise un week-end bruxellois de manifestation, de conférences, d'ateliers et de rencontres.



<http://freedomnotfear.org> (site pour l'événement global)
<http://freedom-not-fear.eu> (wiki pour l'événement bruxellois)

Qu'est-ce que Freedom Not Fear ?

Il s'agit d'une coalition d'activistes, d'ONG ou de citoyens, qui se réunit tous les ans en septembre un peu partout dans le monde pour défendre une société de liberté contre l'augmentation sans cesse grandissante des mesures de restriction de nos droits fondamentaux. Ce mouvement donne lieu à un grand week-end d'activisme, de manifestations, d'échanges et de réflexion pour en finir avec la culture de la peur.

Les initiatives législatives européennes influencent de plus en plus nos vies quotidiennes et certaines d'entre elles ont un impact direct sur notre façon de communiquer, de nous informer et de participer à la vie citoyenne. En 2011, la première édition bruxelloise a donc réuni pendant la manifestation et lors des ateliers et conférences plusieurs centaines de personnes venant de Belgique, Pays-Bas, France, Allemagne, Autriche ou Grande-Bretagne. Une cinquantaine de personnes a pu participer à une journée de rencontre et de dialogue avec des parlementaires européens et des représentants de la commission européenne.

Ce week-end d'action, de réflexion et d'information auquel les citoyens sont appelés à participer cette année encore souhaite renforcer une dynamique et favoriser le partage de connaissances sur des sujets tels que la défense des droits fondamentaux dans l'ère numérique ou bien encore la généralisation et l'augmentation des mesures de surveillance comme la rétention des données ou la vidéo-surveillance (pour plus d'information sur ces sujets, lire pages trois et quatre de ce dossier). La mobilisation massive de milliers de citoyens à travers l'Europe contre ACTA a montré que la société civile peut avoir un impact décisif sur les projets de lois enfreignant les libertés civiles.

Programme

Du 14 au 16 septembre 2012

14/09 : Arrivée, premières rencontres

15/09 : Manifestation et/ou promenade vidéo-surveillance, conférences et ateliers

16/09 : Conférences et ateliers

Lieu : Mundo B, Rue d'Édimbourg 26, Maison du développement durable à Bruxelles
(<http://mundo-b.org>)

Il y a plusieurs manières possibles de s'impliquer

- ▶ En apportant le soutien de votre association en signant la liste des "supporters" (voir [ici](#) la liste des supporters de l'année dernière, parmi eux : La Ligue des Droits de l'Homme Belgique, l'Association Européenne pour la Défense des Droits de l'Homme ou encore NoCCTV...)
 - ▶ En diffusant l'information de manière la plus large possible (sites web, réseaux sociaux, blogs, newsletter, etc.).
 - ▶ En animant un atelier ou une conférence sur une thématique en lien, le samedi 15 ou le dimanche 16.
 - ▶ En participant aux activités du week-end en tant que public.
- ▶▶▶ Si vous souhaitez vous impliquer ou avoir plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter à info@freedom-not-fear.eu



Manifestation Freedom not Fear à Bruxelles 17/09/11 - cc by AK Vorrat

Exemples de sujets traités dans le cadre de Freedom Not Fear:

► Rétention des données

La directive européenne relative à la conservation des données impose depuis 2006 aux opérateurs de télécommunications et aux fournisseurs d'accès internet de conserver toutes les données de communication des citoyens (adresses IP, numéros de téléphone, durée d'un appel, location) afin de lutter contre le terrorisme et la grande criminalité. En 2011, le Contrôleur européen à la protection des données a estimé que cette directive est une "atteinte massive à la vie privée". La Commission européenne présentera en début de l'année prochaine la révision de la directive. Nous demandons l'abolition de cette mesure de surveillance généralisée.

► Protection de la vie privée et des données personnelles

Le droit à la vie privée et la protection des données personnelles sont des droits fondamentaux garantis par la Charte européenne. En début de cette année, la Commission européenne a présenté son projet de réglementation. Celle-ci garantira un niveau harmonisé pour l'Europe - indispensable à une époque d'une toujours plus grande interconnection numérique. Le week-end de Freedom not Fear sera l'occasion de discuter des points forts et des points faibles de cette réforme cruciale pour les citoyens européens et de formuler nos attentes.

► Vidéo-surveillance

La vidéo-surveillance, ou vidéo-protection en novlangue, porte atteinte à la liberté. Et alors que même la police britannique a déjà reconnu en 2008 que la vidéo-surveillance est inefficace, partout en Europe le nombre des caméras de surveillance augmentent. Il devient dès lors crucial de manifester contre cette tendance intrusive et surtout inefficace. Ce week-end de Freedom not Fear sera l'occasion de trouver et exposer les caméras de surveillance, et de les répertorier sur le plan de la ville de Bruxelles.

► PNR (Passenger Name Record)

En début de cette année, l'Union européenne a approuvé le transfert des données personnelles des passagers aériens (PNR) vers les États-Unis au nom de la lutte anti-terroriste. Plusieurs députés européens ainsi que des organisations comme EDRI (European Digital Rights) ou encore NoPNR ont critiqué cette collecte de données estimant que l'accord constitue une violation des droits des citoyens. Les institutions européennes préparent maintenant un système de rétention des données passagers pour toute l'Europe. Nous demandons au Parlement européen de voter contre cette collecte de données excessive et disproportionnée.

► Neutralité du Net

La neutralité du Net est un des principes fondateurs d'Internet et a assuré, jusqu'à présent, son architecture ouverte et libre. Ce principe exclut toute discrimination à l'égard de la source, de la destination ou du contenu de l'information transmise sur le réseau. C'est ce qui a rendu le Net si solide, si flexible et ce qui a assuré sa réussite – sur le plan social, technique et économique. Aujourd'hui, nous devons veiller à ce qu'il soit transmis aux générations futures et demandons que cette protection importante contre la censure, par les acteurs privés et publics, soit inscrite dans la loi.